

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2243

Edition du
29 avril 2019

DANS CE NUMÉRO

RFFA, la combinaison qui se veut gagnante (Yvette Jaggi)

Pourquoi le projet soumis en votation le 19 mai peut rassembler tant à gauche qu'à droite

Achats d'armement: de bonnes affaires, sauf pour le contribuable (Jean-Daniel Delley)

Le programme Air2030 sous la loupe

En défense de la péréquation intercommunale vaudoise (Pierre Dessemontet)

La solidarité à dimension variable selon le temps et le lieu

Lutte contre le dérèglement climatique: éléments de langage (Jacques Guyaz)

Extinction Rebellion, un nouveau venu parmi les acteurs du mouvement social

Expresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

RFFA, la combinaison qui se veut gagnante

Pourquoi le projet soumis en votation le 19 mai peut rassembler tant à gauche qu'à droite

Yvette Jaggi - 28 avril 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34903>

Prendre deux importants et différents projets de réforme refusés en votation populaire. Les combiner en un programme unique aménagé en vue d'obtenir un résultat positif - non multiplié par non égale en principe oui. Observer activement le débat qui évolue vers une acceptation raisonnée ou résignée.

La recette semble présentement fonctionner en vue de la votation référendaire du 19 mai prochain sur l'assemblage RFFA.

Comme on ne peut plus l'ignorer, cet acronyme désigne à la fois la Réforme fiscale reprenant d'abord l'essentiel des mesures qui composaient la défunte RIE III enterrée en février 2017 et qui n'ont rien perdu de leur urgente nécessité internationale. Ensuite, RFFA reprend l'idée d'un supplément de Financement de l'AVS. La mise en œuvre immédiate de ce projet partiel donnera le temps de repenser l'inévitable et plus vaste réforme de la prévoyance vieillesse, dont une [première version](#), qui concernait le premier et surtout le deuxième pilier, a échoué devant le peuple et les cantons en septembre 2017.

Clairement, le projet RFFA résulte d'un marchandage (*Kuhhandel* en allemand) entre la droite et la gauche que

certaines jugent indigne et d'autres trouvent plutôt malin. Etant entendu que le marchandage en question est une invention parlementaire, développée d'abord par le Conseil des Etats qui a, en l'occurrence, fait un travail de législateur plutôt audacieux mais politiquement bien utile.

Un marchandage qui énerve, mais pas seulement

Bien sûr, les juristes crient au manque d'unité de la matière, au mélange opportuniste des genres, au déni de démocratie. L'ancien conseiller national [Jacques Neiryneck](#) (PDC/VD) considère la votation comme «*délibérement ambiguë*». Le géopolitologue [Michael Hermann](#) parle de l'assemblage RFFA comme d'une «*grandiose idée saugrenue*» et s'attire une réponse cinglante dans le même [Tages-Anzeiger](#), qui rappelle que les renvois de balle sont manœuvres courantes et pas forcément néfastes en politique.

Dans le même ordre d'idée, [Peter A. Fischer](#), journaliste économique à la *NZZ*, se dit certes irrité par le marchandage mais en même temps persuadé qu'un tel compromis «*vaut mieux qu'un embouteillage de réformes reportées*». Quant à Stefan Barmettler, rédacteur en chef de la *Schweizerische*

Handelszeitung, il constate sobrement qu'un oui au paquet RFFA résout «*au moins une partie des problèmes*».

Car un non au dit paquet ne fait que perpétuer le privilège fiscal des multinationales domiciliées en Suisse que la communauté internationale ne tolère plus, et priver l'AVS d'un financement qui ne se retrouvera pas si facilement.

Quant aux partis politiques, ils ont tendance à tanguer et les opposants à [mollir](#) en fin de campagne. Même l'UDC, dont les élus avaient massivement dit non en [votation finale](#) le 28 septembre dernier, ne donne pas de consigne catégorique en vue de la votation du 19 mai, ce qui arrange bien Ueli Maurer, chef UDC du département fédéral des finances. Quant aux Verts libéraux, tous contre le paquet RFFA en fin de débat parlementaire, ils semblent avoir oublié cette belle unanimité.

A l'inverse, les élus du parti socialiste, tous positifs au Conseil des Etats et en très forte majorité au Conseil national, peinent à reproduire de tels scores à l'échelle de certains cantons, à Zurich et surtout à Genève, où le [néopragmatisme de gauche](#) est fortement contesté. Les Verts, fortement opposés au Conseil national, se retrouvent un peu seuls dans les dernières

semaines de campagne.

En définitive, le PDC, pourtant familier des ambiguïtés de la politique, aura été seul à ne compter aucun dissident à l'heure de la votation finale, comme il se retrouve seul à défendre sans réticence majeure un projet qu'il juge lui-même digne d'amélioration.

Le langage des chiffres et des prévisions

Outre les mots, réputés fugitifs, il y a bien sûr les chiffres, présumés validés. A cet égard, la documentation fédérale fait état de statistiques et de projections en ce qui concerne en particulier le [volet AVS](#). En bref, le répit qu'accorderait

une majorité positive le 19 mai permettra de réduire de 53 à 23 milliards de francs la «*lacune de financement*» figurant dans les comptes de l'AVS pour la période 2021-2030. Autrement dit, l'impact prévu de la RFFA devrait atteindre les 30 milliards de francs.

Sous le titre *RFFA: un marchandage qui améliore dans une certaine mesure la situation*, [Marius Brülhart](#), de l'Université de Lausanne, présente en allemand une étude sur les effets économiques du fameux *Kuhhandel* sur le site du Forum de politique économique suisse. Il compare les effets

redistributifs de cette réforme et arrive à une conclusion prudemment rassurante: le volet Réforme fiscale apporte un allègement dégressif de 450 millions aux mieux lotis, soit un avantage que le volet AVS compense en bonne partie grâce à son effet nettement progressif.

Au final, on peut affirmer sans forcer la réalité que le marchandage parlementaire développe des effets quasiment neutres, ce que ne ferait évidemment pas la mise en œuvre d'un seul volet du double projet RFFA. De quoi conforter le oui politique et pragmatique recommandé par la majeure partie de la gauche et des syndicats.

Achats d'armement: de bonnes affaires, sauf pour le contribuable

Le programme Air2030 sous la loupe

Jean-Daniel Delley - 25 avril 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34893>

Huit milliards, c'est l'enveloppe prévue pour le renouvellement de la flotte aérienne et de la défense contre avion (Air2030). Une somme qui fait saliver non seulement les fournisseurs potentiels, tous étrangers, mais également l'industrie helvétique.

En effet, le Conseil fédéral tient fermement aux affaires compensatoires qui permettent le retour en Suisse de la totalité de cette somme: des

entreprises indigènes sont associées à la production de l'armement acheté - compensations directes -, ou bien elles obtiennent des commandes sans rapport avec l'armement - compensations indirectes.

Le [gouvernement](#) considère que cette pratique génère de l'emploi, permet l'acquisition d'un savoir-faire et ouvre des marchés à l'industrie helvétique. Pour lui, ces

avantages pèsent plus lourd que les risques liés à ce marchandage, tel le renchérissement des achats d'armement et le maintien en Suisse de structures industrielles dépassées.

Une [analyse](#) du Contrôle fédéral des finances (CDF) réalisée en 2007 est parvenue à des conclusions moins optimistes. Les emplois générés se révèlent beaucoup moins nombreux que les

estimations officielles. Et l'acquisition de savoir-faire, tout comme la création de valeur, le volume des commandes induit et l'ouverture des marchés ne présentent pas un caractère durable.

A la suite de ce constat et des recommandations du CDF, la Confédération a restructuré le secteur des affaires compensatoires. Mais on ignore l'impact de cette réforme. Ainsi le surcoût des achats d'armement lié à ces affaires reste vague. Une [étude](#) récente de l'Université de Saint-Gall évalue ce surcoût entre 2 et 5%. Une évaluation contestée, car l'un de ses auteurs figure dans un organe

de conseil de Ruag, principale entreprise d'armement du pays et grande bénéficiaire des affaires compensatoires. Le patron de Pilatus, le constructeur d'avions de Stans, estime quant à lui ce surcoût entre 15 et 20%.

La précision vaut ici son pesant d'or quand on sait que le projet Air2030 se monte à 8 milliards de francs. C'est probablement l'appréciation qu'a faite Viola Amherd, la nouvelle cheffe du département de la défense.

Avant de déposer son rapport à l'intention du Conseil fédéral, elle a chargé l'ancien directeur du CDF Fritz Grütter de faire la lumière sur les avantages et les inconvénients des affaires de compensation. De plus, elle a

mandaté un expert indépendant, l'astronaute Claude Nicollier, pour évaluer la nécessité de l'ensemble du projet Air2030. Enfin, elle a demandé à ses services d'actualiser les menaces qui justifieraient ce projet.

On attend avec intérêt ces trois rapports qui devraient lui être remis incessamment. La procédure montre en tous cas que la Haut-Valaisanne est bien décidée à ne pas s'en laisser conter. La petite dernière à entrer au sein du collège gouvernemental s'est vu attribuer le département dont personne ne voulait. Peut-être qu'enfin ce dicastère dispose d'une tête politique, même sans casquette.

En défense de la péréquation intercommunale vaudoise

La solidarité à dimension variable selon le temps et le lieu

Pierre Dessemontet - 21 avril 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34880>

En matière de finances publiques, une différence de plus en plus criante tend à s'établir entre le canton de Vaud et ses communes.

D'un côté, l'Etat affiche des [comptes positifs](#) pour la quatorzième année d'affilée et fait preuve d'une santé financière éclatante. En 2018 encore, il boucle sur un excédent structurel de pratiquement 600 millions de francs. L'entrée en vigueur anticipée de la version

vaudoise de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) au 1er janvier 2019 ne devrait amputer ce résultat que d'une petite moitié.

De l'autre côté, les communes s'inquiètent: les différents transferts de charges, dont notamment celui de la facture sociale, qu'elles ont acceptés au moment de la grande crise financière du canton au début des années 2000, finissent par peser lourd. Et cela au moment où l'impact de l'application de

la RIE III vaudoise contribue à fragiliser un peu plus les équilibres budgétaires communaux.

La solidarité intercommunale remise en cause

D'un côté un canton qui respendit, de l'autre des communes qui tirent la langue – tout semble plaider pour un rééquilibrage des tâches entre canton et communes.

Logiquement, l'opération pourrait se limiter à la mise en œuvre d'une nouvelle répartition des charges entre les deux niveaux institutionnels. Or, dans le discours de certaines autorités communales, on sent désormais poindre une volonté de remettre en cause non seulement cette répartition des charges, mais aussi la redistribution financière entre les communes elles-mêmes.

En bref, certaines communes riches lourdement frappées par la RIE III cantonale n'hésitent pas à tenir la péréquation intercommunale pour responsable, en partie du moins, de leurs difficultés financières actuelles. Du coup, l'idée se fait jour de procéder à une réduction des mécanismes de péréquation.

Avec un tel programme, c'est bien la solidarité entre les localités qui se trouve menacée. Or, comme on le sait depuis longtemps, les communes vaudoises ne sont égales ni devant la capacité fiscale, ni devant les charges qui leur incombent. La richesse cantonale demeure très inégalement répartie sur le territoire, tout comme les tâches des communes, et cela sans corrélation entre les deux.

En réalité, il existe des communes riches qui ont peu de dépenses spécifiques – l'exemple classique étant représenté par la commune de belle banlieue. Inversement, il existe aussi des communes sans beaucoup de ressources qui doivent gérer un territoire

plus coûteux – dans les régions de montagne notamment. L'appartenance à l'une ou l'autre catégorie relève d'un certain déterminisme géographique. En effet, dans l'ensemble, c'est bien la localisation de la commune qui influe le plus sur ses ressources et ses charges.

Historiquement, ces différences de situation se traduisaient par une grande disparité des taux d'imposition en vigueur dans les communes. Jusqu'à il y a dix ou douze ans, en sus d'un taux cantonal alors fixé à 129 points d'impôt, on ne payait ainsi que 40 points d'impôt communal à Crans-près-Céligny, à côté de Nyon, contre 140 à Villars-le-Terroir dans le Gros-de-Vaud. Un tel écart de 100 points signifiait qu'à conditions égales, un contribuable payait 60% de plus en impôts cantonaux et communaux ici que là.

Au vu d'une telle inégalité de traitement, la solution du taux communal unique à l'échelle du canton a pu séduire une part importante de l'électorat au tournant du siècle. Mieux, elle a heureusement provoqué la naissance d'une véritable péréquation intercommunale par contre-projet indirect, dûment consacrée par l'article 168 de la [Constitution](#) vaudoise de 2003.

Et pourtant, la péréquation fonctionne

C'est ainsi que la [péréquation intercommunale actuelle](#) est née, en marge d'un accord général entre Etat et

communes sur une nouvelle répartition des charges et produits. Cette réforme fondamentale, renforçant la solidarité entre les communes, est mise en place en 2005, puis révisée en 2010.

Comme cela s'est passé au niveau fédéral pour la péréquation intercantonale, on a ajouté à la péréquation intercommunale vaudoise préexistante différentes «*couches*» successives. Telles les charges spécifiques des centres, la richesse et le domaine des infrastructures, et, plus récemment, une compensation partielle des effets de l'application de la RIE III vaudoise.

Au total, le système a pour but de réduire les disparités fiscales entre les communes vaudoises, du moins celles qui ne découlent pas de la volonté politique de leurs autorités. Et, de ce point de vue, [le système fonctionne](#). En 2018, outre les 154,5 points d'impôt cantonal, on paie 46 points d'impôt communal à Eclépens, à côté de La Sarraz, contre 84 à Treytorrens, dans la Broye vaudoise: un écart maximal de 38 points qui représente une variation d'un peu moins de 20% de la facture de l'imposition cantonale et communale.

L'écart est certes trois fois moindre qu'avant la réforme – mais la différence reste sensible.

Surprise: ce sont des communes dont le taux d'imposition reste bas qui réclament désormais une

«réforme» du système, au motif qu'elles payent trop dans le pot de la péréquation et qu'elles ne parviennent pas à augmenter leurs impôts pour faire face à cette obligation.

Or cette impossibilité n'est pas générale. En effet, plus d'une centaine de communes vaudoises ont augmenté leurs impôts communaux depuis 2012; 35 d'entre elles l'ont fait de cinq points ou davantage, parmi lesquelles Orbe, Le Mont, Cugy, Ormont-Dessus, généralement pour atteindre des niveaux supérieurs à la moyenne cantonale. Ce faisant, elles administrent la preuve que le système péréquatif actuel ne permet certainement pas aux communes pauvres de se vautrer sur un oreiller de paresse, cependant que les communes riches doivent cracher au bassin.

Les simplificateurs, dangereux aussi pour eux-mêmes

A l'heure où d'aucuns veulent profiter de la [réforme annoncée](#) de la péréquation pour la «simplifier», la rendre «plus lisible» - par quoi il faut comprendre un affaiblissement de la logique de redistribution -

il conviendra de respecter quelques principes absolus à la base de son existence: la péréquation existe afin de réduire les inégalités entre les communes qui ne sont pas de leur fait, mais qui tiennent à des circonstances géographiques, économiques et sociales dont la maîtrise leur échappe.

Certes, la péréquation est toujours perfectible, complexe et opaque - comme le monde! Mais elle est aussi incomplète. Nous pourrions, à notre tour, renverser l'argument: tant qu'à réformer la péréquation intercommunale, nous pourrions décider de la renforcer, en y adjoignant par exemple le domaine de la sécurité publique, financé de manière surproportionnée par les villes.

Et au-delà, les adversaires de la péréquation devraient se méfier: en cas de détricotage de la péréquation actuelle, annulant 30 ans d'efforts pour plus de solidarité entre les communes du canton, il ne serait pas bien difficile d'argumenter en faveur du taux d'imposition communal unique, assorti d'une clé de répartition des ressources en fonction des besoins des unes et des autres.

Actuellement, la moyenne pondérée des taux d'imposition communaux s'établit à 68,2 points. Or, 210 des 309 communes vaudoises appliquent un taux d'imposition communal plus élevé. C'est dire que leurs contribuables, par ailleurs nettement majoritaires dans le canton puisque la plupart des villes et communes les plus peuplées sont aussi les plus «chères», auraient un intérêt personnel à la mise en place d'un taux unique.

Ne nous y trompons pas: bien que nettement plus redistributive que le système qui l'avait précédée, la péréquation intercommunale vaudoise reste encore un peu inégalitaire. En ce sens qu'elle permet à des communes favorisées de demeurer moins imposées que les autres.

Au total, si le système actuel tolère de fait le subventionnement de certaines communes, ce sont bien celles des belles banlieues de la métropole lémanique, plutôt que les villes-centres et les communes de montagne. Les partisans d'une «simplification» de la péréquation ne devraient pas l'oublier.

Lutte contre le dérèglement climatique: éléments de langage

Extinction Rebellion, un nouveau venu parmi les acteurs du mouvement social

Jacques Guyaz - 18 avril 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34871>

Les manifestations désormais régulières en faveur du climat réunissent des participants parfois très jeunes, ce que l'on comprend aisément. Une personne âgée de 20 ans aujourd'hui partira à la retraite vers 2065 et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ([Giec](#)) nous promet des dérèglements climatiques majeurs pour la seconde moitié du siècle.

Dans la mouvance des groupes qui luttent pour le climat, [Extinction Rebellion](#) est apparu soudain, en Suisse comme ailleurs, en bloquant la circulation sur le pont Chauderon à Lausanne pendant une heure lundi matin 15 avril, le temps d'un petit-déj. Action rondement menée dans les règles de l'art de la communication dans les médias et sur les réseaux. Mais [amplification](#) promise, qui risque d'être moins bisounours.

Le nom du groupe est bien trouvé. Extinction Rebellion, ça a de l'allure et ça claque. Il s'agit bien sûr de se rebeller contre la [sixième extinction](#) de la diversité du vivant sur la planète qui est en train de se produire maintenant. Mais il n'y a pas d'accent aigu sur le «e» de rébellion. Ce n'est pas un oubli. Il s'agit d'un

mouvement né en Angleterre et ça tombe bien, la langue anglaise a repris quasiment tels quels les mots français extinction et rébellion. Depuis le WWF et Greenpeace (et Credit Suisse), nous avons pris l'habitude des dénominations non traduites. Difficile de faire autrement, mais restons attentifs à une évolution qui tend à dévaloriser les autres langues du globe - qui risquent elles aussi de faire partie de la sixième extinction.

Les mots utilisés par ce mouvement, les éléments de langage comme on dit aujourd'hui, sont significatifs. L'adjectif «[disruptif](#)» a été utilisé par le porte-parole du mouvement pour définir son action. Ce terme brusquement à la mode depuis deux ou trois ans a surtout été utilisé par Emmanuel Macron dans sa campagne présidentielle. Il faut être disruptif, autrement dit, casser, rompre pour construire autre chose.

Il y a 40 ou 50 ans, on aurait sans doute dit «[révolutionnaire](#)», mais ce terme, trop englobant, dévalué par l'histoire du 20e siècle, est aujourd'hui obsolète. Utiliser «[disruptif](#)», qui n'est pas, ou en tous cas pas encore, un mot populaire est aussi une

manière de se situer dans un entre-soi relativement élitare, sans doute à l'insu de nombreux utilisateurs de cet adjectif.

Les membres d'Extinction Rebellion veulent une action du «[gouvernement](#)». Ils ne mentionnent pas le Conseil fédéral. Parler du gouvernement tout court est peu fréquent en Suisse - à moins d'en indiquer le niveau cantonal ou fédéral. Dire simplement gouvernement est une manière de rendre l'exécutif plus abstrait, plus lointain, de le séparer des citoyens, d'être disruptif en somme. Mais si vous dites «[Conseil fédéral](#)», vous êtes aussitôt de plain-pied dans la mécanique de la politique suisse.

Les membres de la «[communauté XR](#)» s'y refusent-ils? Font-ils passer la désobéissance civile avant la connaissance des institutions? Pour être efficace au-delà de quelques jolies actions de communication qui permettent de se faire connaître, il faut bien entrer dans le jeu politique à un moment ou à un autre.

Dis-moi comment tu parles, je te dirai qui tu es.

Espresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

La Suisse au Parlement européen

Deux millions de ressortissants l'Union européenne vivent en Suisse. 1,7 million d'entre eux disposent du droit de vote et pourront désigner leurs représentants au Parlement européen en mai prochain.

La Suisse préfère rester à l'écart de l'Europe. Mais cette dernière est bien présente en Suisse. En quelque sorte, nous sommes Européens par procuration. | *Jean-Daniel Delley - 25.04.2019*

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

RFFA, la combinaison qui se veut gagnante

<https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales/ahv/reformes-et-revisions/altersvorsorge2020.html>

<https://blogs.letemps.ch/jacques-neiryck/2019/03/20/une-votation-deliberement-ambigue/>

<https://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/grandiose-schnapsidee/story/28342563>

<https://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/der-deal-ist-pragmatisch-und-realistisch/story/25264610>

<https://www.nzz.ch/meinung/steuerreform-und-ahv-finanzierung-wieso-schlecht-gleichwohl-besser-ist-ld.1463301>

<https://www.nzz.ch/schweiz/ahv-steuervorlage-die-gegner-zeigen-ermuedungserscheinungen-ld.1477429>

https://www.parlament.ch/poly/Abstimmung/50/out/vote_50_17731.pdf

<https://www.republik.ch/2019/04/27/neuer-linker-pragmatismus>

<https://www.efd.admin.ch/efd/fr/home/dokumentation/legislation/votations/staf.html>

<http://www.batz.ch/2019/04/staf-ein-kuhhandel-der-einigermassen-aufgeht/>

Achats d'armement: de bonnes affaires, sauf pour le contribuable

<https://www.vbs.admin.ch/fr/defense/protection-espace-aerien.detail.news.html/vbs-internet/wissenswertes/2018/180508.html>

<https://www.nzz.ch/schweiz/kampfjet-kauf-amherd-laesst-kompensationsgeschaefte-ueberpruefen-ld.147628>

0

<https://www.nzz.ch/schweiz/kampfjet-kauf-amherd-laesst-kompensationsgeschaefte-ueberpruefen-ld.147628>

0

En défense de la péréquation intercommunale vaudoise

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiqués-de-presse/detail/communiqué/des-comptes-2018-positifs-qui-renforcent-les-investissements-et-assurent-une-position-financière-sol/>

<https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/actes/consolide/101.01?key=1555405343343&id=f79b6681-185b-42a1-946d-55fb19430277>

<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/finances-communales/#c2032613>

<http://www.scris.vd.ch/Default.aspx?docId=5928>

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/territoire/communes/finances_communales/fichiers_pdf/Buts_de_la_r%C3%A9forme_et_principes_techniques.pdf

Lutte contre le dérèglement climatique: éléments de langage

https://archive.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml

<https://rebellion.earth/>

<https://www.24heures.ch/vaud-regions/voulons-mettre-police-face-dilemme/story/12859961>

<https://www.pnas.org/content/114/30/E6089>

https://www.liberation.fr/desintox/2017/10/13/que-signifie-disruptif-et-pourquoi-tout-le-monde-sort-ce-mot_1602934

Espresso